

Conseil d'administration du 18/10/2023

Vu le Code de l'éducation,
Vu le Code de commerce,
Vu le décret 2014-1679 du 30 décembre 2014 portant création de CentraleSupélec,
Vu l'arrêté du 26 décembre 2000 pris en application de l'article R.711-12 du Code de l'éducation
Vu le projet de statuts de la société pour la valorisation du campus CentraleSupélec de Gif-sur-Yvette (ci-après « Société »),
Vu l'avis de la commission des moyens du 06/10/2023

Délibération

Le Conseil d'administration approuve :

- la création d'une Société sous la forme d'une SAS dont la dénomination sociale est « Société pour la valorisation du campus CentraleSupélec de Gif-sur-Yvette »
- les statuts de la société
- la fixation d'un capital social à hauteur de 500.000 € (cinq cent mille euros).

En conséquence, le Conseil d'administration autorise le Directeur de CentraleSupélec, à entreprendre toutes les formalités nécessaires à la constitution de la Société

La présente délibération sera transmise au ministre chargé de l'enseignement supérieur ainsi qu'au contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

Campus de Paris-Saclay (siège)
Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex

Tél : +33 (0)1 75 31 60 00
SIRET : 130 020 761 00016

Campus de Metz
Metz Technopôle
2 rue Edouard Belin
F-57070 Metz

Tél : +33 (0)3 87 76 47 47
SIRET : 130 020 761 00040

Campus de Rennes
Avenue de la Boulaie
C.S. 47601
F-35576 Cesson-Sévigné cedex

Tél : +33 (0)2 99 84 45 00
SIRET : 130 020 761 00032

Campus de Reims
Chaire de Biotechnologie
3 rue des Rouges Terres
51110 Pomacle

Tél : +33 (0)3 52 62 05 12
SIRET : 130 020 761 00057

Liste des annexes :

- annexe 1 – Projet de statuts de la Société pour la valorisation du campus CentraleSupélec de Gif-sur-Yvette
- annexe 2 – Etude sur les perspectives d'activités et de développement de la Société
- annexe 3 – Etat prévisionnel des effectifs de la Société
- annexe 4 – Identité, engagement écrit, montant et évolution prévisionnelle des participations des autres personnes physiques ou morales détenant des actions, parts sociales ou des droits dans la Société
- annexe 5 – Comptes financiers
- annexe 6 – Projet de convention mentionnée à l'article R711-13 du Code de l'éducation

Nombres de votants : 32

Vote pour	Vote contre	Abstention
32	0	0

Fait à Gif-Sur-Yvette, le 18/10/2023

La Présidente du Conseil d'administration

Delphine Ernotte Cunci

